

Le [SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DU BUDGET:110002011] / T : 01.40.04.04.04 vient d'annoncer que les fonds de soutien pour les collectivités locales et les hôpitaux ayant contractés des emprunts dits "toxiques" allaient voir leur dotation accrue. Le fonds sur 15 ans à destination des collectivités locales va passer de 1,5 milliard d'euros à 3 milliards d'euros, celui pour les hôpitaux, sur 10 ans, va passer de 100 à 300 millions d'euros.

www.economie.gouv.fr